



RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Mamoudzou, le 1^{er} octobre 2021

Alexandra LE ROHELLEC

IA-IPR EVS

✉ : IA-IPR.EVS@ac-mayotte.fr

☎ : 06 39 29 45 12

L'inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional
Etablissement et Vie scolaire

Rue Sarahangué
BP 76
97600 Mamoudzou

à

Mesdames, Messieurs les professeurs documentalistes
et les conseillers principaux d'éducation

S/C

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Objet : lettre de rentrée 2021 – 2022

Mesdames et Messieurs les Professeurs documentalistes et les Conseillers Principaux d'Education, chers collègues, souhaitons tout d'abord la bienvenue à ceux et celles qui nous ont rejoints au sein de l'académie de Mayotte.

C'est avec grand plaisir que je vais œuvrer à vos côtés dans ces nouvelles fonctions. Outre l'IA-IPR EVS, vous pouvez également solliciter l'accompagnement d'une équipe chargée de mission :

- Madame Catherine Lecoq, CPE au LPO de Sada et Monsieur Alan White, CPE au LPO de Kawéni
- Madame Carole Cordier, professeur documentaliste au CLG de Majicavo

En cette année scolaire, les préconisations invitent les équipes pédagogiques et éducatives à se consacrer tout particulièrement aux orientations suivantes :

- **La promotion des valeurs de la République et d'une culture humaniste** afin de construire une école bienveillante, attentive aux besoins de tous les élèves, plus juste, qui favorise la réussite de chacun. L'attention sera portée au développement de la citoyenneté participative qui contribue grandement à renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté scolaire et à trouver du sens aux apprentissages.

Nous veillerons également à promouvoir et renforcer l'investissement et la prise de responsabilité des jeunes dans les instances de l'établissement et plus particulièrement au sein du Conseil de Vie Collégienne ou du Conseil de Vie Lycéenne.

- **La contribution à l'acquisition du socle commun** de connaissances, de compétences et de culture, dans le cadre des activités éducatives et projets menés dans et hors la classe, sur le temps scolaire et à l'internat, pourra prendre des formes diversifiées. Cela implique un suivi et un accompagnement des élèves qui s'inscrivent dans une logique de parcours personnalisé tant au collège qu'au lycée, basé sur leurs besoins, leurs difficultés mais aussi leurs réussites.

Pistes de réflexion - conseillers principaux d'éducation

• Investir plus encore la dimension pédagogique du métier

La mission pédagogique du conseiller principal d'éducation exige une posture et des gestes professionnels nouveaux. Il s'agit de repérer des enjeux d'apprentissage et de développement du jeune, de mettre en œuvre des séquences avec des objectifs ciblés, évaluer des acquis et réajuster sa pratique en conséquence, collaborer avec les enseignants autour des compétences à construire et/ou à consolider. La finalité de ces démarches est de rendre le jeune autonome et responsable, acteur de son parcours de formation.

Les formations prévues dans le cadre du PAF CPE sont une opportunité pour mieux appréhender les questions d'ordre éducatif mais aussi pédagogique du métier. Désormais, toutes ces formations requièrent une inscription individuelle sur [Gaïa](#).

• Renforcer l'accompagnement des assistants d'éducation

Les missions des assistants d'éducation évoluent de plus en plus vers un accompagnement personnalisé des élèves dans leur scolarité : référent de classe, tuteur, (co)intervenant dans le dispositif « devoirs faits », aide au travail personnel à l'internat, etc.

Cette dimension pédagogique, en cohérence avec leurs missions, enrichit les aspects plus habituellement éducatifs et administratifs de leurs fonctions. La formation et l'accompagnement tout au long de leur contrat s'avèrent indispensables.

Pour répondre à cette exigence, un [parcours m@gistere AED](mailto:parcours_m@gistere AED) est notamment proposé par le Canopé.

Pistes de réflexion - professeurs documentalistes

• Donner la priorité à la lecture

La période du confinement a montré l'urgence collective de la lecture. Il s'agit d'un enjeu essentiel d'apprentissage, d'enrichissement du vocabulaire, de maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe, de construction de soi, de réflexion, de développement de son imaginaire, d'épanouissement individuel et, *in fine*, d'égalité des chances. Il nous appartient collectivement de redonner le goût de la lecture : par l'invitation à une pratique régulière de la lecture au collège et au lycée, notamment avec le Quart d'heure lecture qui doit être instauré ou développé partout où c'est possible. A ce titre quelques événements sont à noter comme :

[Prix BDz'îles](#)

[Les nuits de la lecture](#), prochaine édition fin janvier 2022

Concours 2022 « [Si on lisait à voix haute ?](#) » (date limite d'inscription 29 novembre 2021)

[Actions éducatives autour de la lecture](#)

[Semaine de la presse et des médias](#) (33ème édition 2022 à venir).

• Développer les compétences numériques de tous les élèves avec la généralisation de PIX

La maîtrise par chaque élève des compétences numériques est aujourd'hui devenue essentielle pour lui permettre d'agir en citoyen éclairé, d'avoir une vie sociale épanouie, comme de s'insérer professionnellement. Dans cette optique, après une adaptation en 2020-2021 rendue nécessaire par le contexte sanitaire, la généralisation du dispositif PIX sera reprise en 2021-2022, avec l'organisation :

- des parcours PIX de rentrée permettant d'identifier le niveau et les besoins en matière de compétences numériques de tous les élèves de tous les niveaux d'enseignement du cycle 4 et du lycée ;

- de la certification des compétences numériques, qui sera obligatoire pour les élèves des classes de 3e, de fin de cycle terminal des lycées généraux, technologiques ou professionnels et dans l'année d'obtention de leur CAP, ainsi que pour les étudiants en dernière année des formations de STS et CPGE dispensées en lycée public et privé sous contrat.

Présentes dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que dans les programmes, de l'école au lycée, les compétences numériques s'acquièrent au cours de formations formelles et informelles, dans le temps scolaire et hors temps scolaire.

Les professeurs documentalistes, par leur expertise dans ce domaine, ont un rôle primordial dans l'acquisition par les élèves des :

✓ Compétences numériques

✓ Outils numériques de l'élève au service de son parcours scolaire (ENT, Folios, portails pédagogiques) et de sa citoyenneté numérique.

Rendez-vous de carrière et visites d'accompagnement

Concernant [les Rendez-Vous de Carrière](#) un guide en ligne décrit le protocole. Il me sera notamment utile de disposer d'un maximum d'informations relatives à la mise en œuvre de la politique documentaire ou au projet de vie scolaire faisant partie du projet d'établissement.

Pour vous accompagner dans vos missions, vous trouverez ci – dessous quelques liens conduisant à des ressources ainsi que des informations sur des démarches et outils pouvant être utiles dans la conduite de vos projets individuels ou collectifs.

Je vous souhaite, Mesdames et Messieurs les Conseillers Principaux d'Education et professeurs documentalistes, une excellente année scolaire et vous remercie de votre engagement.

L'IA-IPR EVS



Alexandra Le Rohellec

Le projet académique 2020 – 2023

<https://www.ac-mayotte.fr/index.php/academie/le-rectorat/projet-academique-2020-2023>

[Dispositif devoirs faits](#)

[Actualités du numérique sur Eduscol](#)

[Sites disciplinaires de l'académie de Mayotte](#)

TRIBU :Espace partagé des enseignants documentalistes (via ARENA)